TRÉSOR
DIRECTION GÉNÉRALE
Publications
des Services économiques

La situation économique et financière de l'Autriche en mai 2016

Nouveau chancelier, nouveau président….

Alexander Van der Bellen, le candidat indépendant soutenu par les Verts, l'aura finalement emporté avec 50,35 % des suffrages lors du second tour de l'élection présidentielle le 22 mai dernier face à son adversaire Norbert Hofer du FPÖ. Il prendra ses fonctions au début juillet. Ce résultat a été accueilli avec soulagement en Europe, notamment dans les milieux communautaires, mais cette victoire sur le fil du rasoir ne peut pas masquer le fait que les deux candidats des partis de la coalition gouvernementale n'avaient pas réussi à se qualifier pour le second tour. La piètre performance de l'ancien ministre du travail, Rudolf Hundstorfer, qui n'avait recueilli que 12 % des voix le 24 avril, a sonné comme une sanction pour le chancelier Faymann qui a démissionné pour laisser la place à Christian Kern, qui présidait jusqu'ici aux destinées de la compagnie nationale de chemins de fer ÖBB. Le nouveau chef du gouvernement s'est engagé à redynamiser la coalition et est attendu par les milieux économiques sur l'engagement des réformes structurelles dont le pays alpin a besoin. L'arrivée de M. Kern a conduit à un aménagement technique du gouvernement parmi les ministres du parti social-démocrate mais n'a pas affecté la répartition des portefeuilles détenus par les conservateurs. Ceux-ci conservent ainsi l'économie et les finances notamment.

Dans ce contexte, les recommandations de la Commission européenne sur le programme national de réforme et sur le programme de stabilité pour 2016, publiées le 18 mai, sont passées largement inaperçues. Comme lors des années précédentes, l'exécutif communautaire exhorte l'Autriche à mener des réformes structurelles dans les domaines de la santé et de la retraite pour assurer la soutenabilité de long terme des régimes. Elle enjoint le pays alpin à favoriser le travail des femmes et à assurer une intégration des jeunes défavorisés au marché du travail ainsi qu'à réduire quelques entraves administratives à l'investissement. Sur le plan strictement budgétaire, elle recommande à Vienne de veiller à ce que l'augmentation du déficit structurel, tant cette année que l'année prochaine, soit strictement limitée au surcoût lié à l'afflux massif des réfugiés en 2015.

Pour obtenir des informations complémentaires, visitez notre site sous www.tresor.economie.gouv.fr/pays/autriche